



Jeune fille de 15 ans et homme de 47 ans

Par **soun**, le **24/12/2014** à **14:22**

Bonjour à tous,

je vous sollicite car je suis totalement perdue et ne sais quoi faire.

Ma fille de 15 ans entretient une relation avec un homme de 47 ans et ce depuis maintenant 2 ans. Je viens de le découvrir et je m'oppose totalement à cette relation.

Ma fille va souvent chez lui sans mon autorisation et lui ne me prévient pas que ma fille est chez lui.

Ma fille fréquente une école de musique, lieu où il est employé.

Ils ont des relations sexuelles et je soupçonne cet homme d'avoir transmit une MST à ma fille l'année dernière.

Je souhaite porter plainte contre cet homme mais ne sais comment m'y prendre.

Merci d'avance pour votre aide.

J'attends vos réponses

Par **aguesseau**, le **24/12/2014** à **15:39**

bjr,

vous vous rendez dans un commissariat pour expliquer la situation.

cdt

Par **moisse**, le **24/12/2014** à **19:40**

Vous pouvez aussi écrire directement au procureur de la république.

Les points importants:

- * l'écart des ages, surtout à l'origine des relations
- * la minorité sexuelle de votre fille 13 ans à l'époque
- * la position d'autorité détenu par l'individu
- * le cas échéant empoisonnement volontaire par transmission de MST.
- * l'entrave à l'exercice de l'autorité parentale.